



# N°5 – ZEE : ZONES ÉCONOMIQUES EXCLUSIVES

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### *L'Outre-mer, source de la puissance maritime française*

Les ZEE sont un principe récent : la Convention des Nations unies qui les a introduites n'est entrée en vigueur qu'en 1994. Une ZEE donne des droits souverains sur une bande de 370 km autour des côtes. Les îles de l'Outre-mer octroient ainsi à la France une ZEE de 11 millions de km<sup>2</sup>. Cela représente 8 % de la surface du globe, bien que les terres émergées de la République n'en constituent même pas ½ % ! Dans sa ZEE, la France peut décider unilatéralement de l'exploitation des ressources marines et de leur protection.

### *Un potentiel économique et social immense*

Les eaux des ZEE sont une source importante de revenus et d'emplois sur le long terme dans deux secteurs : la pêche et l'industrie d'extraction.

La pêche est relativement peu développée dans l'Outre-mer : sur les 600 000 tonnes pêchées par les bateaux français, seuls 10 % viennent d'Outre-mer. Les DROM sont paradoxalement des importateurs nets de poisson ! Dans le Pacifique et les Terres australes, les prises sont au-dessous de ce que l'écosystème peut supporter durablement : il y a là un potentiel de plusieurs centaines de millions d'euros par an, avec plusieurs milliers d'emplois à la clef.

Bien qu'un gisement de pétrole ait été découvert en septembre 2011 au large de la Guyane, la ZEE ne fera pas de la France un producteur majeur de pétrole. En revanche, l'Ifremer a décelé d'importants gisements de minerais dans la ZEE. D'ici 2030, ceux-ci pourraient devenir une source d'approvisionnement stratégique pour notre industrie, lorsque les gisements de minerais facilement accessibles à terre se raréfieront.

### *Un atout géostratégique*

L'extension de la ZEE permet à la France d'intervenir rapidement aux quatre coins du globe pour protéger ses intérêts et ses ressortissants. Dans une économie mondialisée, la possibilité de sécuriser les principales routes maritimes est un réel atout. L'emploi de navires basés à la Réunion pour lutter contre les pirates somaliens en témoigne.

## *Des opportunités, mais de grandes responsabilités*

La ZEE est un espace où le développement durable prend tout son sens :

- le milieu marin est fragile. La pollution y voit ses effets décuplés. Les polluants s'étendent en quelques jours sur des milliers de km<sup>2</sup> et échouent sur les côtes. La prévention des pollutions au large protège le littoral et ses habitants. De même, la surpêche a des impacts réels, entraînant la faillite de pêcheurs et d'entreprises agroalimentaires. L'État met donc en place des quotas de pêche et arraisonne les navires braconniers ;
- la mer est le point de passage privilégié de tous les trafics. Le contrôle de la ZEE a un impact sociétal réel ;
- les enjeux économiques sont colossaux. Entre la pêche et l'industrie, la ZEE foisonne de richesses.

## MÉDIAGRAPHIE

Tabarly S., « L'espace maritime français en quête d'extension », juin 2006, sur le site Géoconfluences. On y trouvera des informations précises sur les différentes limites de l'espace maritime français

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/territ/FranceMut/FranceMutDoc9.htm>.

Ifremer, « Les ressources minérales marines profondes », synthèse d'une étude prospective à l'horizon 2030, 2011. Lancée en 2009, cette synthèse est un travail de réflexion prospective à l'horizon 2030 centré sur les besoins de la France et de l'Europe

<http://wwz.ifremer.fr/institut/content/download/44025/622908/file/Synthèse%20REMIMA%20-%20version%20finale%20-%20BD.pdf>.

Conseil économique et social, *La pêche et l'aquaculture en Outre-mer*, avis et rapport, 2007. Pour obtenir des informations plus précises sur la mise en valeur des ZEE

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/docton/07070414.pdf>.

Le site « Thalassa, l'expédition 2009-2010 ». Pour obtenir des informations précises sur « le développement durable dans les DROM et les COM à travers l'exemple de l'une des îles Éparses : l'île d'Europa »

<http://www.cndp.fr/expedition-thalassa/toutes-les-escales/escale/article/ile-europa-france.html>.

## POINTS DE PROGRAMME

### *Niveaux, disciplines, compétences*

Collège : 5<sup>e</sup> (le développement durable), 4<sup>e</sup> (la mondialisation), 3<sup>e</sup> (la place de la France dans le monde).

Lycée : 2<sup>nd</sup>e (le développement durable), 1<sup>re</sup> S/L/ES (nouveau programme), terminales générales et technologiques (la mondialisation).

Géographie, géopolitique, SES.

Croiser des informations, réaliser une étude de cas, réaliser un croquis de synthèse, participer à un débat argumenté et illustré d'exemples précis.

### *Notions, vocabulaire*

Frontières et délimitations maritimes, ZEE, ressources, acteurs territoriaux, souveraineté territoriale, conflits d'acteurs, mondialisation, sécurisation, sécurité maritime, développement durable, gestion durable.

## PISTES PÉDAGOGIQUES

### *Activité 1 : « Réalisation d'un schéma de synthèse à partir des informations de l'affiche »*

#### Objectifs

- rappeler les trois piliers sur lesquels repose le développement durable ;
- classer et croiser des informations ;
- rédiger une synthèse organisée à partir du schéma.

#### Déroulement de l'activité

Selon le niveau de la classe, le professeur commence par rassembler les pré-acquis des élèves sur la définition et les objectifs du développement durable. À partir de leurs connaissances, il reconstruit le schéma présentant les trois piliers majeurs du développement durable.

À l'aide des informations de l'affiche sur « les ZEE : Zones économiques exclusives », les élèves complètent le schéma du développement durable, afin de montrer en quoi les ZEE sont bien au cœur de ce nouveau processus de développement.

À partir de ce travail, les élèves peuvent rédiger une synthèse organisée et illustrée par des exemples précis sur le thème du « développement durable dans les ZEE des DROM et des COM ».



## ***Activité 2 : « Réaliser un travail de recherche sur les contentieux territoriaux entre l'île de Madagascar, l'île Maurice et la France »***

### **Objectifs**

- approfondir l'étude d'un exemple ;
- identifier les enjeux d'un conflit géopolitique et géostratégique entre des territoires ;
- réaliser un schéma de synthèse.

### **Déroulement de l'activité**

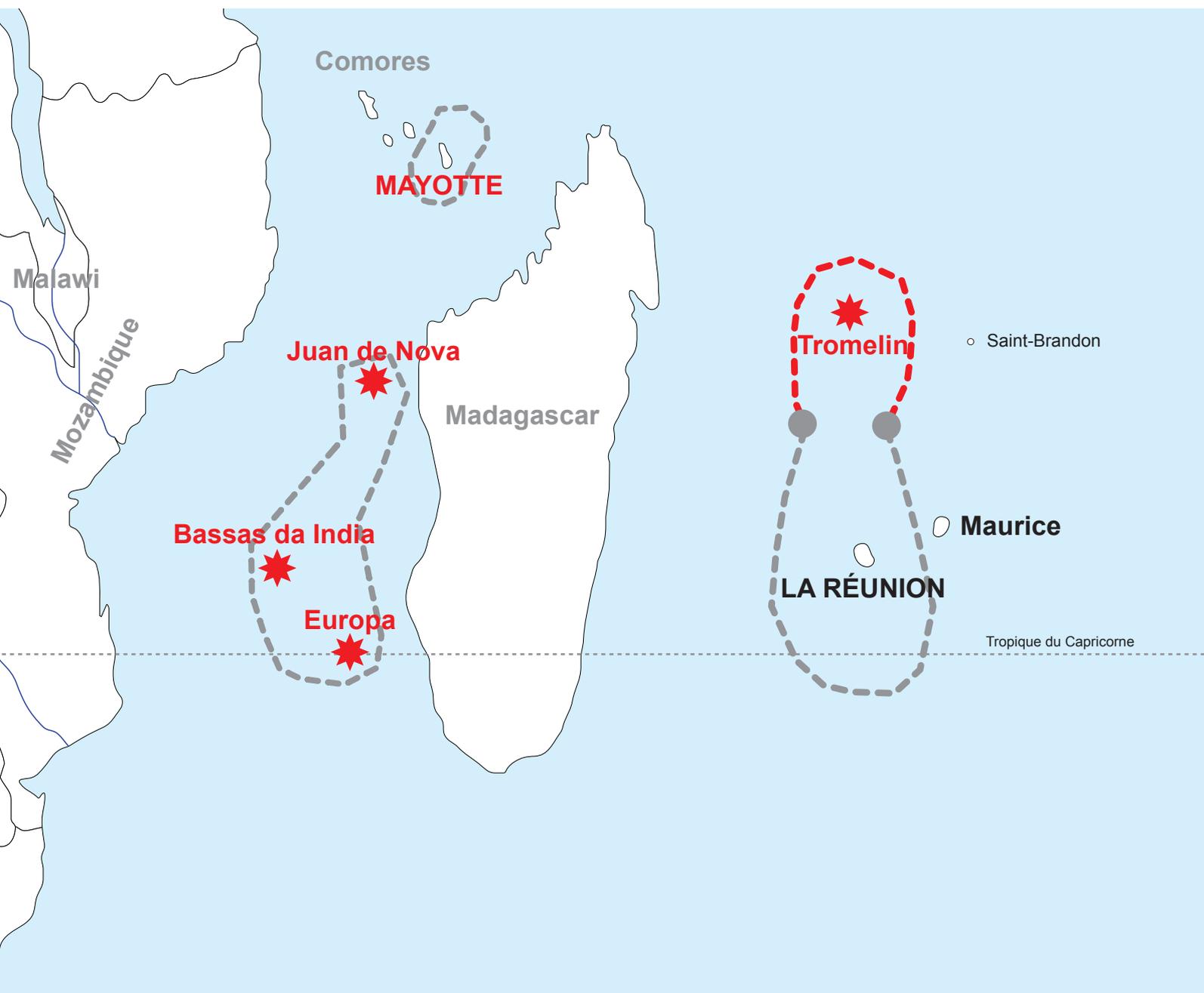
Le professeur rappelle tout d'abord la définition du terme « ZEE » et montre que les limites des ZEE font souvent l'objet de contentieux. Plusieurs exemples peuvent être cités.

Le professeur invite ensuite les élèves à réaliser un travail de recherche sur la nature et les origines des contentieux entre l'île de Madagascar, l'île Maurice et les territoires ultramarins de la France. Les élèves récoltent ainsi des informations sur la situation géographique de ces îles et sur les limites de leurs ZEE. Les élèves observent également les ressources naturelles de ces espaces maritimes et leurs potentiels stratégiques.

À partir de ces recherches, les élèves réalisent un schéma de synthèse mettant en évidence les conflits d'acteurs entre Madagascar, l'île Maurice et les territoires ultramarins français et les solutions trouvées pour satisfaire ces différents territoires.

On peut envisager une activité similaire avec l'exemple de Saint-Pierre-et-Miquelon.

# L'île Tromelin au coeur des contentieux territoriaux



- Maurice** États indépendants
- Tromelin** Îles des îles Eparses
- MAYOTTE** Département d'Outre-mer
- LA RÉUNION** Région d'Outre-mer
- Limite de la ZEE
- Limites ayant fait l'objet d'accords bilatéraux
- Cogestion de l'île classée réserve naturelle inhabitée
- ★ Madagascar souhaite participer à la cogestion de l'île de Tromelin et donc des Îles Eparses

0 250 500 750 1 000 km



## **Activité 3 : « Réaliser un jeu de rôle sur la ZEE de Polynésie »**

### **Objectifs**

- identifier et connaître le rôle d'un acteur territorial ;
- approfondir les connaissances sur un exemple ;
- savoir développer des arguments précis et illustrés d'exemples précis.

### **Déroulement de l'activité**

À partir de l'exemple présenté sur l'affiche, le professeur invite les élèves à identifier les différents acteurs participant à la mise en valeur de la ZEE de Polynésie. Ce travail aboutit à la définition de la notion de « conflit d'acteurs ».

Par groupe de travail, les élèves s'identifient à l'un des acteurs territoriaux de la ZEE Polynésie : ils réalisent une carte d'identité de cet acteur en définissant son rôle dans la ZEE et ses ambitions économiques, sociales ou/et environnementales dans cette ZEE.

Au sein d'un débat, les élèves confrontent leurs idées en apportant des arguments et des exemples précis récoltés lors de leur travail de recherche.

## **AUTEURS**

Conception de l'affiche : Cécile Llantia

Accompagnement pédagogique : Natacha Rohaut

**Copyright SCÉRÉN CNDP-CRDP, 2011**